



TYPE DE DOCUMENT : PLAQUETTE DE FORMATION

PLAQUETTE DE FORMATION EM II

Enseignement médical de niveau II - Guadeloupe

50 h
durée

1 500 €
tarif

16 max.
stagiaires

Version mise à jour : 2 septembre 2026

Objectif

Former le marin aux premiers secours en équipe en milieu maritime, aux soins élémentaires et à l'organisation d'une consultation télé médicale de niveau 2 avec le CCMM.

Programme

UV-PSEM	35 h - Premiers secours en équipe - mer
UV-HPR	3 h - Hygiène et prévention des risques
UV-SE	5 h - Soins élémentaires
UV-AMMCT 2	7 h - Aide médicale en mer et consultation télé médicale niveau 2
TOTAL	50 h

Modalités

Présentiel - 16 stagiaires maximum. L'EM I n'est pas un prérequis réglementaire. Présence et participation active à toute la formation nécessaires. Les UV-PSEM, UV-SE et UV-AMMCT 2 comportent des démonstrations pratiques. Recyclage quinquennal selon la réglementation.

Résultats PBG

Aucune session EM II organisée à ce jour. Données de résultats non disponibles. Le taux de réussite sera publié après la première session.

Financement et références

Financement : individuel, employeur, OPCO, CPF lorsque mobilisable, France Travail sous réserve d'accord.

Référence : [arrêté du 29 juin 2011 consolidé](#) | [Annexes I et II](#)

Contact & inscription

0690 95 48 50 - contact@permisbateauxguadeloupe.fr

www.permisbateauxguadeloupe.fr

4, Centre Commercial « L'Étoile » - Le Môle Portuaire - 97110 POINTE A PITRE